

AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

N°24-015

Direction territoriale de Rouen

Le Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine (GPFMAS) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située sur la commune de Saint Wandrille, dont les références Haropa Realestate sont le n°4755 et 4756 et en vue de l'établissement et de l'exploitation d'une unité de stockage, de déroulage et de refendage.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société Rouennaise de Deroulage (SRD), dont le siège social est situé Quai de Saint Wandrille, RIVES EN SEINE (76490) et immatriculée sous le numéro SIREN 821 467 651, est la seule à avoir manifesté son intérêt pour occuper le site.

Le GPFMAS et la société SRD ont conclu un avenant à la Convention d'Occupation Temporaire n°76-659/004 portant sur la dépendance susvisée le 16/07/2024.

Description de la dépendance : un terrain d'une surface de 22 910 m² et un linéaire de berge de 90m

Durée de la convention : 30 ans à compter du 01/01/2024.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n°76-659/004 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Aménagement et Gestion des Espaces - Tel : 02.35.52.96.94 - adresse mail : sage@haropaport.com

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.